

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Association ROBIN DU BOIS



tenu en visio-conférence
le 06 novembre 2023 à 20h

La présidence de la séance est assurée par Julie FAURE-LAURENT
Le secrétariat de la séance est assuré par Denis BRUNETON

Personnes présentes :

- Denis BRUNETON
- Isabelle SOLER
- Christine KOLODZIEJSKI
- Marie NOWAK
- Gérald MOURELON

Personnes absentes excusées :

- François COROMPT a donné procuration à Julie FAURE-LAURENT

Compte-rendu :

1. Crédit Mutuel

Suite au très gros travail de la commission Mécénat, une dotation de 50 000 euros a été validée par la fondation Crédit Mutuel !

🌀 **Décisions** : L'ouverture d'un compte à l'agence Crédit Mutuel de la Talaudière – agence qui a grandement aidé le dossier de Robin du Bois à être retenu par la fondation – est validé par les membres du CA.

Julie se déplacera à l'agence pour les formalités, et demandera au Crédit Mutuel de faire sien le rapatriement des comptes de la banque originelle (CIC).

Isabelle n'aura qu'à faire scanner sa CI (dans n'importe quelle agence CM)

Concernant la remise officielle du chèque, Julie a rdv le 08 novembre avec la Fondation : plus d'informations sur la date et le lieu à ce moment-là.

2. Commissions suite à la réunion du 14 octobre avec les membres actifs ou futurs membres :

Pour rappel, une rencontre a eu lieu le 14 octobre dernier à Bourg Argental et la formation de plusieurs commissions thématiques a été abordée.

🌀 **Décisions** : La création de commissions est adoptée à l'unanimité.

La création de commissions peut constituer un moyen de permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'investir dans la préparation de la future AG (janvier 2024).

Il est souligné également :

- l'importance qu'il y ait des personnes qui rejoigne le CA et le bureau pour que le relais se fasse bien entre commissions et CA/bureau et surtout la prise de décisions.

Il est noté que les potentielles candidatures sont d'ores et déjà bienvenues pour le CA et le bureau.

- que leur création s'accompagne d'une réorganisation des discussions « Slack » pour que chaque commission reprenne les sujets en cours qui les concernent pour le suivi afin, notamment, de décharger Daniela de certains sujets...

3. Préparation de l'AG 2024

Date retenue : Samedi 13 janvier 2024

Heure : 14h00

Lieu : Gérald s'occupe de demander une salle à la municipalité de Pélussin

Votes des résolutions : Compte tenu du nombre d'adhérents, et du nombre de participants à l'AG probablement significativement plus faible, se posera la question du quorum à atteindre au titre des statuts pour vote des résolutions. Faut-il faire des relances mails/téléphones comme l'année dernière ? Faut-il modifier les statuts pour modifier la question du quorum ?

⇒ Question posée par Marie : la modification des statuts concernant le quorum ne doit pas compromettre le statut d'intérêt général de l'association.

Il faudra penser à inscrire à l'ODJ le changement de domiciliation du siège de l'association

Bureau :

A ce jour, pas de candidature pour le poste de président, ni pour le poste de secrétaire

4. Point sur l'avancement du chantier Véranne

Les travaux forestiers du Mantel pourront-ils avoir lieu malgré la difficulté d'évacuation du bois : Retour de Lionel ?

Gérald rentre en discussion avec Lionel sur ce point.

5. Questions diverses :

a. Point sur la demande de domiciliation

La domiciliation de l'association a été acceptée par la mairie de Pélussin (Gérald) : la nouvelle adresse de l'association sera donc **Mairie de Pélussin 2 Place de l'Hôtel de Ville 42410 PELUSSIN.**

d. Second CDD de Daniela et surmenage :

Pour rappel depuis le 03 octobre, Daniela a accepté, après réflexion, un second CDD de 4 mois (nous avons proposé un CDD de 6 mois initialement) afin de continuer à travailler pour l'association jusqu'à la prochaine AG en janvier.

Elle a fait part aux membres du CA d'un surmenage et d'un épuisement : discussions sur les causes et les améliorations à prévoir :

Daniella s'investit dans l'association au-delà du temps qui lui est imparti

Ceci du fait :

- qu'elle se donne une obligation de résultats (et non seulement de moyens)
- qu'elle se trouve de fait en position de "tour de contrôle" au travers de l'application Slack; application par définition collaborative et que les uns et les autres utilisent sans pour autant présumer que Daniella va répondre à toutes les sollicitations.

Solutions ?

Un seul interlocuteur pour Daniela : Mais c'est déjà le cas (Julie) / faire des choix et temporiser /

Les discussions étant épuisées la séance se termine à 21h.

Fait à PELUSSIN le 07 NOVEMBRE 2023.

~~La Présidente de séance~~

Julie FAURE-LAURENT

